



FICHE D'INSCRIPTION

CANTINE

Période du 05 janvier au
13 février 2026

Enfant

Nom
Prénom
Classe**Période d'inscription : du 08 au 19 décembre 2025**

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de déposer cette feuille, ainsi que le règlement, dans la boîte aux lettres de la mairie.

Toute inscription en dehors de la période ne sera pas prise en compte.

Tarif 3,50 €	Janvier															Février														
	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V		
	5	6	8	9	12	13	15	16	19	20	22	23	26	27	29	30	2	3	5	6	9	10	12	13						
cantine de 12h00 à 13H30																														

Mon enfant mange tous les jours

Nom et prénom du responsable de l'enfant :																Téléphone:
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------

Somme à régler pour la cantine (soit 3,50€/jour)
pour la période du 05 janvier au 13 février 2026

84€

Mode de paiement:
Chèque* le :
Espèce le :

Signature :

*Les règlements par chèque doivent être libellés à l'ordre du "Trésor public".

 DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE Mairie de VERQUIÈRES 13670 04.90.90.22.50 mairie@verquieres.com	Janvier															Février														
	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V		
	5	6	8	9	12	13	15	16	19	20	22	23	26	27	29	30	2	3	5	6	9	10	12	13						

FICHE D'INSCRIPTION

GARDERIE DU SOIR

Période du 05 janvier au
13 février 2026

Enfant

Nom
Prénom
Classe**Période d'inscription : du 08 au 19 décembre 2025**

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de déposer cette feuille, ainsi que le règlement, dans la boîte aux lettres de la mairie.

Toute inscription en dehors de la période ne sera pas prise en compte.

Tarif 1,50 €	Janvier															Février														
	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V		
	5	6	8	9	12	13	15	16	19	20	22	23	26	27	29	30	2	3	5	6	9	10	12	13						
garderie du soir de 16h30 à 18h00*																														

Mon enfant reste à la garderie du soir tous les jours

Nom et prénom du responsable de l'enfant :																Téléphone:
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------

Somme à régler pour la garderie du soir (soit 1,50€ par jour) pour la période du 05 janvier au 13 février 2026

36€

Mode de paiement:
Chèque* le :
Espèce le :

Signature :

*Les règlements par chèque doivent être libellés à l'ordre du "Trésor public".